

CENTRE ARMANCON

18 bis, Rue Pierre Sénard

89400 MIGENNES

☎ 03.86.80.24.55

📠 03.86.80.52.41

Centrearmancon.sd@orange.fr

www.sanitaire-social.com

ORGANISATION JURIDIQUE

Le Centre Armançon est un établissement sanitaire privé ne participant pas au service public hospitalier. Il est géré par l'Association Icaunaise d'Hygiène Populaire (loi 1901).

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

- Prise en charge : Traitement des Addictions
- Capacité : 52 lits - Mixte
- Accueil en couple : oui, sous réserve
- Accueil avec enfants : non
- Durée du séjour : 5 semaines

CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission est réalisée sur dossier comprenant une partie médicale et une partie administrative accompagné d'une lettre de motivation du patient.

Elle se fait immédiatement après la cure de sevrage en hospitalisation dans un service d'addictologie.

MOYENS D'ACCES

↳ Par le train, gare de Laroche Migennes
(de Paris, Gare de Bercy ou Lyon)

↳ En voiture (VSL, Taxi médicalisé), par l'autoroute A6 (sortie Migennes/Joigny) ou la Nationale 6.



PROJET DE SOINS ou D'ACCOMPAGNEMENT :

LES OBJECTIFS

- **Acquérir** des connaissances sur le produit alcool et ses conséquences.
- **Identifier** les difficultés qui ont conduit à la dépendance.
- **Découvrir et Développer** ses capacités afin de rompre avec le phénomène des répétitions.

Le but étant la consolidation de l'abstinence et la préparation à la sortie.

LES MOYENS

Pour ce faire, une approche bio-psycho-sociale de la maladie alcoolique est proposée par l'équipe pluridisciplinaire spécialisée. Des thérapies verbales, de communication et corporelles sont mises en place dans les différentes prises en charge durant les 5 semaines :

- **Une prise en charge médicale et paramédicale** est assurée par le Médecin et les IDE pour la surveillance, le suivi des soins et traitements des patients.
Le Médecin dispense un cours d'Addictologie.
- **Une prise en charge psychologique** est assurée par les Psychologues qui rencontrent les patients en entretiens individuels réguliers, groupes de parole, systémie familiale, atelier écriture, atelier photo.
Des entretiens familiaux peuvent être organisés sur rendez-vous (un samedi par mois).
- **Une prise en charge sociale** assurée par une Assistante sociale pour les problèmes de logement, de finances et de justice.
- **Une prise en charge d'hygiène de vie** assurée par les IDE (tabacologie, diététique, hygiène corporelle, infectiologie), les Animateurs sportifs (activités sportives en salle ou de plein air, piscine, aquagym).

Au-delà des 5 semaines (dites de stage), les patients peuvent participer aux activités créatives et de réadaptation au travail et à l'effort dans 3 ateliers (menuiserie, horticulture, ferronnerie) conduits par 2 ETS, tout en conservant la possibilité de poursuivre les activités commencées durant le stage et de participer à de nouvelles activités sportives (VTT, équitation, escalade, randonnées).

LES PROFESSIONNELS AU SERVICE DU PROJET

- | | |
|----------------------------------|-----------------------------|
| - 8 Infirmiers (dont 2 de nuits) | - 3 Psychologues |
| - 1 Assistante Sociale | - 1 Psychiatre |
| - 1 Médecin | - 1 Animateur sportif |
| - 2 ETS | - 2 Aides-soignants de nuit |
| - 1 Animateur | - 1 Kinésithérapeute |
| - 1 Art-thérapeute | - 1 Musicothérapeute |